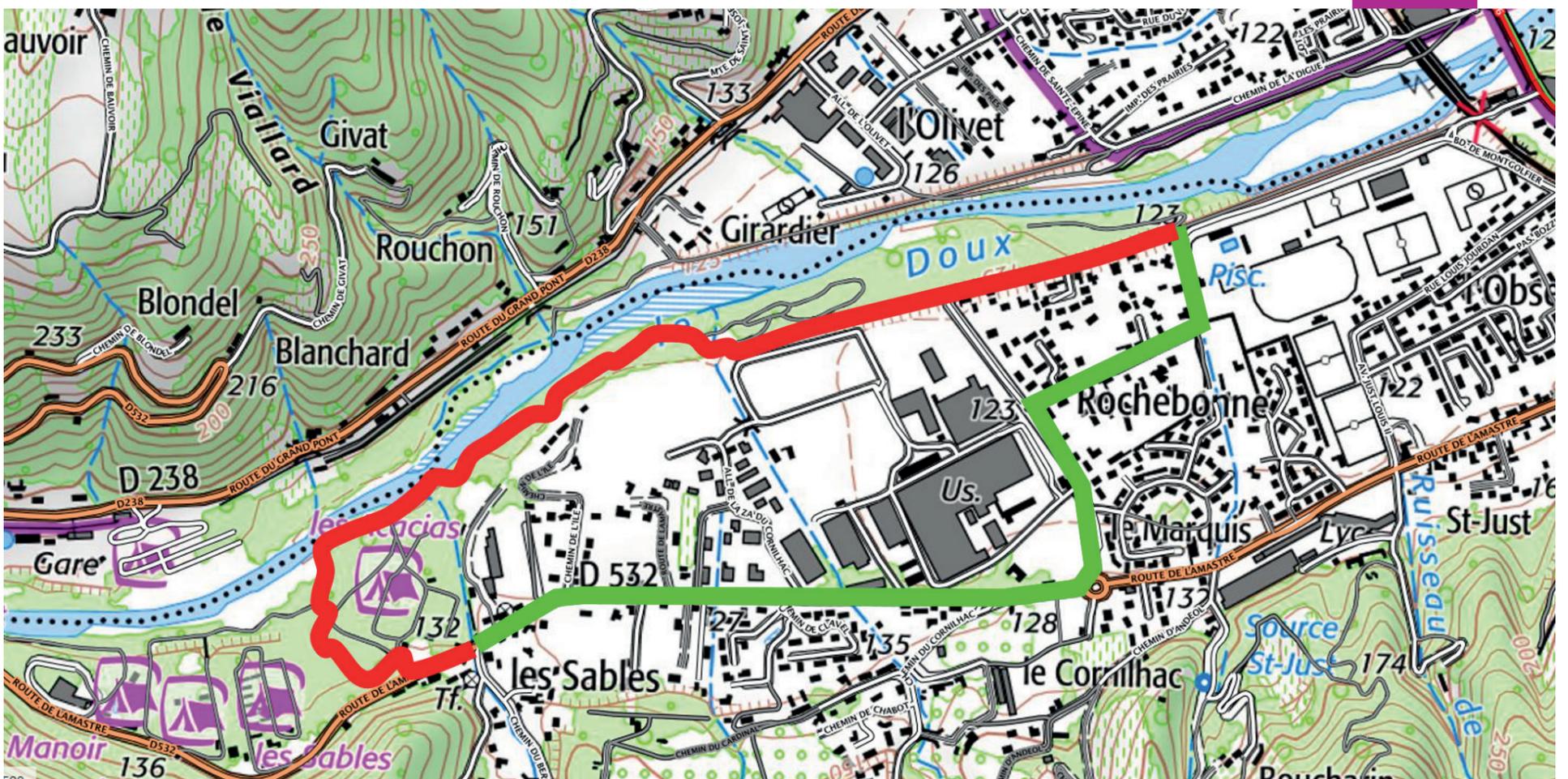


Déviation provisoire de l'itinéraire de petite randonnée

ARCHE Agglo a engagé un chantier de rénovation des digues du Doux. Du fait de la restriction de circulation sur les berges et les digues du doux, le chemin de randonnée est dévié provisoirement selon le plan ci-dessous. Un balisage temporaire est mis en place.



- balisage inaccessible
- balisage temporaire